

Depart a l'etranger divorcee

Par dms, le 26/02/2014 à 20:41

divorcee et ayant la garde de mon enfant de 10 ans je suis suis mutée pour mon travail a l'etranger dans l'union europeenne mon ex peut il s'opposer a mon depart.merci

Par aguesseau, le 27/02/2014 à 00:06

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site!

Par cocotte1003, le 27/02/2014 à 09:09

Bonjour, non il ne peut s'opposer à votre départ mais il peut demander la garde de l'enfant, cordialement